

Description des travaux de vérification des compteurs

PV FICHE CONSTAT N° mb26

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de Mbour,
le 15/12/2025, par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles
par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : MD35385
- Marque : SIMELEC
- Type : M2X
- Constante d'impulsion : 2,5wh/tr
- Rapport TC : /Rapport TP :
- Classe : 1 Année : 2009
- Calibre: 230V - 10-60A Fréquence: 50Hz
- Indexes : k1 k2 (k1+k2) 19666KWh Pmax

Installé et utilisé par Mr Franck Tafalain CHABERT
à l'adresse NDAYANE LISSE

CONSTATS EXTERNES :**A1 - plombs**

Fils plomb coupé (s)	<input checked="" type="checkbox"/>
Fils inexistant	<input type="checkbox"/>

A2 – Scellés du boîtier

Nr. scellés du boîtier	
Plombs falsifiés	<input type="checkbox"/>
Autres plombs	<input type="checkbox"/>

A3 - Capots

dévissé	<input type="checkbox"/>
ouvert	<input type="checkbox"/>
cassé	<input type="checkbox"/>
percé	<input type="checkbox"/>

A4 – Ecran LCD

cassé	<input type="checkbox"/>
eteint	<input type="checkbox"/>

A5 - Raccordements

Bouclage du compteur	<input type="checkbox"/>
Bouclage des TC	<input type="checkbox"/>
Isolation des TP	<input type="checkbox"/>

CONSTATS INTERNES :

B1 – Circuit du compteur

Carte Mère manipulé	<input type="checkbox"/>
---------------------	--------------------------

COMMENTAIRES :

Disque d'arrêt perforé à 9A

Ont approuvé les constats et signé la présente fiche de constat les personnes ci-après :

ENERGIE EXPRESS

Fatou SLOP
JF

SENELEC

57017

CLIENT

client absent

Protocole d'étalement des compteurs de la SENELEC

PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMPTEUR D'ELECTRICITE

Le 15/12/2025 à Mbour

L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N° 1635385 Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : Franck Jolalain CHABERT
- Raison Social :
- Adresse : NDAYANE LISSE
- Type de compteur : M2X
- Compte de contrat : 21111158404

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat) N° mb.26 du 15/12/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

CONFORME
 NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESS

Fatou Diop
JF.

SENELEC

Jolalain

LE CLIENT

client absent